FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CORPS GRAS

Siège social : 66 Rue la Boétie 75008 PARIS

N° SIREN: 784 203 960

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

à l'assemblée générale du 1er avril 2020

-:-

Exercice clos le 31 décembre 2019

-:-



FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CORPS GRAS N° SIREN : 784 203 960

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux adhérents de la Fédération,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Nationale des Industries de Corps Gras (FNCG) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FNCG à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CORPS GRAS N° SIREN : 784 203 960

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Décembre 2019

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes adressés aux adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du cenre technique à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le centre technique ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.



FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CORPS GRAS N° SIREN : 784 203 960

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Décembre 2019

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du centre technique à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 Mars 2020

Fiduciaire d'Audit Comptable Le Commissaire aux Comptes Mathias TAN



EC @ssociés Expertise et Conseil Société d'Expertise Comptable

FNCG 66 rue La Boétie 75008 Paris

Comptes annuels

Exercice 2019

Sommaire

Bilan syndi	cat professionnei	4
ACTIF		4
	Immobilisations incorporelles	4
	Immobilisations corporelles	4
	Immobilisations financières Stocks en cours	4
	Stocks en cours	4
PASSIF		5
	Fonds associatifs et réserves	5
	Dettes Engagements reçus	5 5
	Engagements reçus Engagements donnés	5
		9
Compte de	résultat syndicat professionnel	7
	Produits d'exploitation	7
	Autres produits d'exploitation	7_
	Produits financiers	7
	Produits exceptionnels Charges d'exploitation	7 8
	Charges d'exploitation Charges financières	8
	Charges exceptionnelles	8
	Evaluation des contributions volontaires en nature	8
Annexes au	ux comptes annuels	11
Bilan syndi	cat professionnel détaillé	16
ACTIF		16
	Immobilisations incorporelles	16
	Immobilisations corporelles	16
	Immobilisations financières	16
	Stocks en cours	16
PASSIF		17
	Fonds associatifs et réserves	17
	Emprunts et dettes	17
	Engagements reçus	17
	Engagements donnés	17

Bilan syndicat professionnel

Bilan syndicat professionnel

Présenté en E					ésenté en Euros
ACTIF		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	21 201	4 122	17 080		17 080
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	81 546	70 975	10 571	21 765	- 11 194
Immobilisations grevées de droit				_,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	960	960		457	- 457
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	103 707	76 057	27 650	22 222	5 428
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	474.050		474.050	440.400	=0.0=0
Créances usagers et comptes rattachés	171 053		171 053	118 403	52 650
Autres créances				10.704	40 704
. Fournisseurs débiteurs . Personnel				12 724	- 12 724
. Organismes sociaux				455	- 455
. Etat, impôts sur les bénéfices				400	400
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	130 027		130 027	285 246	- 155 219
Valeurs mobilières de placement	690 961		690 961	690 961	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	271 248		271 248	199 432	71 816
Charges constatées d'avance	7 541		7 541	3 106	4 435
TOTAL (II)	1 270 830		1 270 830	1 310 326	- 39 496
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	_				
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	1 374 537	76 057	1 298 480	1 332 548	- 34 068

Bilan syndicat professionnel(suite)

			Présenté en Euros
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	1 133 717	1 138 881	- 5 164
. Résultat de l'exercice	-21 692	-5 164	- 16 528
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	1 112 025	1 133 717	- 21 692
Provisions pour risques et charges	39 235	28 078	11 157
TOTAL (II)	39 235	28 078	11 157
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	64 733	103 818	- 39 085
Autres	82 487	66 935	15 552
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	147 220	170 753	- 23 533
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	1 298 480	1 332 548	- 34 068
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat syndicat professionnel

Compte de résultat syndicat professionnel

Présenté en Euros

-					Prése	enté en Euros
	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Montants nets produits d'expl.						
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			17 499	25 000	- 7 501	-30,00
Cotisations			512 536	601 827	- 89 291	-14,84
(+) Report des ressources non utiliées des	exercices ante	érieurs				
Autres produits			354	716	- 362	-50,56
Reprise de provisions						
Transfert de charges			37 062	25 397	11 665	45,93
Sous-total des	autres produit	s d'exploitation	567 451	652 939	- 85 488	-13,09
Total	des produits o	d'exploitation (I)	567 451	652 939	- 85 488	-13,09
Quotes-parts de résultat sur opérations fait transféré (II)	es en commun	– Excédent				
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'a	ctif		232	435	- 203	-46,67
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et	transferts de ch	narges				
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilière	es placement					
Tot	al des produit	s financiers (III)	232	435	- 203	-46,67
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			4 260		4 260	N/S
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de cha	rges					
Total de	es produits ex	ceptionnels (IV)	4 260		4 260	N/S
TOTAL	ES PRODUITS	S (I + II + III + IV)	571 943	653 374	- 81 431	-12,46
		EUR = DEFICIT	-21 692	-5 164	- 16 528	320,06
	TC	TAL GENERAL	593 635	658 538	- 64 903	-9,86

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice précédent 31/12/2018	Variation	enté en Euros %
	(12 mois)	(12 mois)	Variation	70
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	2 427	3 841	- 1 414	-36,81
Services extérieurs	37 977	30 242	7 735	25,58
Autres services extérieurs	124 042	223 768	- 99 726	-44,57
Impôts, taxes et versements assimilés	11 766	11 225	541	4,82
Salaires et traitements	262 986	247 980	15 006	6,05
Charges sociales	106 271	102 409	3 862	3,77
Autres charges de personnels	9 268	8 572	696	8,12
Subventions accordées par l'association	3 200	0 37 2	030	0,12
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	16 513	10 375	6 138	59,16
	10 515	10 37 3	0 130	39,10
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	44.457	F 404	5 000	404.00
. Pour risques et charges : dotation aux provisions	11 157	5 461	5 696	104,30
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	1.010	4 000	00.50
Autres charges	9	1 918	- 1 909	-99,53
Total des charges d'exploitation (I)	582 416	645 791	- 63 375	-9,81
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles	40.700	40.040	4 007	45.00
Sur opérations de gestion	10 706	12 643	- 1 937	-15,32
Sur opérations en capital	457		457	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	457		457	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	11 163	12 643	- 1 480	-11,71
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	56	104	- 48	-46,15
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	593 635	658 538	- 64 903	-9,86
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	593 635	658 538	- 64 903	-9,86
Evaluation des contributions volontaires en nature			-	
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Charges Secours on nature				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

FNCG	66 rue de la Boétie 75008 Paris
HNIC C	hh riid da la Rhatia 751111X Paris

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 298 479,90 E.

Le résultat net comptable est une perte de 21 692,48 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général, du règlement 99-01 du CRC, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des syndicat professionnels et fondations et du règlement 2009-10 affairant aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

La provision engagement retraite a été comptabilisée selon les recommandations de l'ANC (2013-02 §6121).

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 103 707 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	706	20 496		21 201
Immobilisations corporelles	79 643	1 903		81 546
Immobilisations financières	960			960
TOTAL	81 309	22 398		103 707

Amortissements et provisions d'actif = 76 057 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	706	3 416		4 122
Immobilisations corporelles	57 878	13 097		70 975
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	503	457		960
TOTAL	59 087	16 970		76 057

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.dts similair	706	0	706	1 an
Crm	20 496	3 416	17 080	3 ans
Installation et agencement	59 928	0	59 928	9 ans
Mat.bureau & informa	18 701	12 131	6 570	3 ans
Mobilier	2 917	0	2 917	8 ans
TOTAL	102 747	15 547	87 200	

Etat des créances = 308 621 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	308 621	308 621	
TOTAL	308 621	308 621	

Produits à recevoir par postes du bilan = 34 348 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	34 348
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	34 348

Charges constatées d'avance = 7 541 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 39 235 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	28 078	11 157			39 235
TOTAL	28 078	11 157			39 235

Paramètre de calcul de l'engagement retraite : Table des droits : Application de la CCN Chimie.

Taux de charges sociales patronales : 48% pour les cadres et 55% pour les non cadres.

Taux de revalorisation de salaires : 1,5%

Taux de turn-over : Nul

Etat des dettes = 147 220 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	64 733	64 733		
Dettes fiscales & sociales	82 237	82 237		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	250	250		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	147 220	147 220		

Charges à payer par postes du bilan = 49 842 E

Charges à payer	Montant	
Emp. & dettes établ. de crédit		
Emp.& dettes financières div.		
Fournisseurs	19 665	
Dettes fiscales & sociales	30 177	
Autres dettes		
TOTAL	49 842	

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Autres informations relatives au compte de résultat

En application du règlement 2009-10 l'organisation syndicale dispose d'un droit d'agir en recouvrement, le fait générateur de la reconnaissance des revenus est l'appel à cotisation.

	Montant
Cotisations reçues	285 756
Moins reversement de cotisations	- 28 975
Subventions reçues	17 499
Autres produits d'exploitation perçus	255 555
Produits financiers perçus	232
TOTAL DES RESSOURCES	530 067